

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes.....	18 fr. 50	28 fr.	45 fr.
Autres départements.....	20 fr.	30 fr.	45 fr.

TÉLÉPHONE 31 COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS, — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur
Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....	1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....	2 fr. 25
RECLAMES 3 ^e page (— d° —).....	3 fr. 50
» 2 ^e page (— d° —).....	6 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

QUEL CHANGEMENT !

Il va de soi que les Français de tous les états et de toutes les professions doivent prendre part à l'effort qui est fait pour le relèvement de la France. Etant précisé que ce mot d' « effort » ne peut pas s'entendre ici dans le sens d'une action à soubresauts, rapide, brève, où l'on donne tout ce qu'on peut en un instant pour se reposer ensuite. Mais tout différemment comme un travail de longue haleine, patient, méthodique, ordonné suivant des règles générales et qui devra être continué sans repos jusqu'à ce qu'à travers tous les obstacles on soit arrivé au résultat sauveur, jusqu'à ce que notre pays, terre d'espoir autant que de traditions, soit élevée de nouveau au-dessus du malheur.

Cela ne suppose pas seulement la collaboration des cerveaux et des bras, des travaux du corps et de ceux de l'esprit, mais aussi celle des générations qui se succéderont pour l'achèvement de ce grand œuvre, les anciennes donnant ce qu'il y a de meilleur en elles aux jeunes sur le front de qui nous voyons avec joie briller la haute lueur de la fierté française.

L'autre soir, au théâtre de Cahors, nous avons senti flamber cette ardeur et circuler le souffle de la confiance dont sont animés ces vigoureux et alertes « Compagnons » qui symbolisent l'avenir réparateur tandis que s'accomplit par degrés successifs, par étapes ascendantes le dur et pénible redressement actuel.

Mais tout cela implique d'abord une direction d'en-haut, un Chef, et nous sommes heureux de voir que cette vérité est profondément sentie par les jeunes gens qui auront bientôt à assurer la grande relève et qui devront subir les lointaines conséquences de cette anarchie sociale et de cette impuissance gouvernementale dont nous avons prévu le mal sans pouvoir l'empêcher.

Nous lisons en effet dans la Revue des Jeunes, entre autres réflexions, sous la signature de Dunoyer de Segonzac, les lignes suivantes qui valent d'être reproduites et méditées parce qu'elles attestent que les fruits amers mais salutaires de la terrible expérience ont été mûrs en ces jeunes esprits.

« Le plus grand service que le Maréchal Pétain ait rendu à son pays, c'est, peut-être, d'avoir par son exemple, au soir de sa vie, restitué dans « toute son ampleur la notion même de l'autorité. »

« Si on pense aux directions intellectuelles qui furent longtemps données aux jeunes d'autrefois où l'on tenait pour incompatibles la notion d'autorité gouvernementale et celle de liberté personnelle, où beaucoup ne concevaient la liberté que sous la forme d'opposition au pouvoir, d'opposition à l'ordre, alors, on peut dire qu'il y a dans cette nouvelle position d'esprit un véritable renversement d'idéal qui est d'ailleurs raisonné et conscient ainsi qu'on le voit dans les lignes qui suivent l'affirmation précédente et que voici :

« Car le rôle d'un chef ne consiste pas seulement à commander à un « groupement et à administrer les intérêts : donner des ordres, assurer « certains rythmes de vie extérieure, c'est là peut-être ce qu'il y a de plus « visible dans ses attributions, mais les résultats tangibles sont vains si l'on « n'y retrouve transposés sur le plan concret des réalisations intérieures ; « la véritable soumission implique une sorte d'assentiment intime qui n'est « jamais le fruit de la contrainte, mais nécessite une longue préparation. »

Cet assentiment intime qui n'est pas le fruit de la contrainte, c'est ce que le Chef doit obtenir sans laisser jamais humilier en sa personne la notion de l'autorité. Celle-là, attachée à son prestige personnel, il doit la garder intacte parce qu'elle est son moyen à lui, son moyen éminent de « servir ».

Et M. Dunoyer de Segonzac conclut : « Comme le père de famille, « chez qui la direction n'exclut pas la vigueur, le chef commande ! »

Allons, quel changement ! Voilà du moins des jeunes qui ne se croient pas humiliés parce qu'ils reconnaissent une autorité, ni diminués parce qu'ils se conforment à une règle !

Emile LAPORTE.

COMMUNIQUÉ ALLEMAND

L'aviation allemande a porté, la nuit dernière, des coups terribles à l'adversaire. D'importantes formations de bombardiers ont attaqué avec un succès particulièrement grand l'important centre de construction de navires de Glasgow. Favorisés par le clair de lune, les attaques se sont poursuivies pendant plusieurs heures. Les installations maritimes, des usines, des dépôts de matières premières et des dépôts de produits alimentaires ont été atteints. Les incendies qui étaient déclarés au début de l'attaque se sont rapidement transformés en une mer de flammes.

D'autres importantes formations aériennes ont attaqué Liverpool et Hull. Des usines de fabrication de produits alimentaires et de matières premières ont été bombardées avec succès.

A Liverpool, les incendies allumés par les attaques de la nuit précédente montraient le chemin aux bombardiers allemands. Deux avions de reconnaissance ont été abattus, dans le courant de la journée d'hier.

un grand bateau cisterne qui se trouvait dans le canal de Bristol et qui a été endommagé par des coups au but.

Des combats aériens se sont déroulés toute la journée d'hier près des côtes sud de l'Angleterre. Au cours de ceux-ci, l'ennemi a perdu six avions de chasse du type « Spitfire ». Un avion de reconnaissance volant isolément s'est particulièrement distingué à cette occasion en abattant un avion de chasse ennemi et en forçant les autres assaillants à faire demi-tour. Il est rentré indemne à sa base.

Au cours de la nuit dernière, l'ennemi a attaqué plusieurs localités de l'Allemagne du nord-ouest, en particulier Hambourg. Les dégâts causés à l'industrie et aux installations maritimes ne sont pas importants. Par contre, dans les quartiers d'habitation, plusieurs immeubles, dont deux hôpitaux, ont été détruits ou sérieusement endommagés par des bombes explosives. On déplore des morts et des blessés parmi la population civile, en particulier dans les hôpitaux.

Nos Echos

Les panneaux-réclames.

Nous avons publié, il y a quelques jours, un excellent arrêté de M. le Préfet de Lot — cette façon de parler ne signifie pas du tout, je tiens à le dire, que les autres arrêtés soient mauvais — touchant l'affichage publicitaire.

Cet arrêté interdit le dit affichage, sous quelque forme que ce soit, hors des emplacements réservés et cette défense s'étend à tout le département du Lot.

La presse parisienne — celle du moins que l'on appelait ainsi et qui s'est beaucoup améliorée depuis qu'elle sort audit arrêté et en l'approuvant — préfère les autres départements.

Si l'on pouvait être suivi, peut-être les beaux paysages de France cesseraient-ils d'être abimés et salis par ce barriolage criard d'immenses réclames destinées à nous vanter les mérites d'un purgatif, la valeur prophylactique d'un savon ou la vertu tonifiante d'un apéritif.

Je me rappelle avoir écrit ici même

Le Maréchal PÉTAIN annonce par radio que LA RETRAITE DES VIEUX est un fait accompli

FRANÇAIS.

Je n'ai pas eu souvent l'occasion de vous annoncer de bonnes nouvelles. En voici une : la retraite des vieux entre en action. Le Journal Officiel publiera demain la loi qui la consacre.

Cette réforme était attendue depuis des années. Vingt fois, elle fut ajournée. Je tiens les promesses, même celles des autres, lorsque ces promesses sont fondées sur la justice. La France va donc entreprendre un grand geste de sollicitude et d'équité. Elle l'entreprend en faveur de ses vieillards, plus frappés que tous autres par la dureté des temps.

Certes, elle ne pourra pas leur donner tout ce qui leur est nécessaire. Or, au moins, leur donnera-t-elle ce qui lui est possible de donner. Pour ceux qui ne possèdent rien, la modeste pension sera d'un grand soulagement. Pour ceux qui disposent déjà de quelques ressources, elle constituera le supplément qui les mettra à l'abri de la misère. Plus tard, si Dieu le veut, nous pourrions peut-être améliorer cette loi. Mais il faudra que la situation économique le permette, que le travail ait repris son rythme normal. Ne nous laissons pas d'illusions. L'Etat, je vous l'ai déjà dit, ne peut créer la richesse. A lui seul, il ne peut créer la retraite. Ce n'est pas dans un pays ruiné par la guerre, atteint par la dénatalité, que l'on pourrait construire de grandes choses. Ce ne sont pas, en effet, les pensions qui nourrissent, habillent et chauffent les vieux. Seul, le travail des jeunes peut y pourvoir, de ces jeunes qui cultivent le sol, tissent la laine et le coton, arrachent le charbon aux entrailles de la terre.

Pour le ravitaillement de la France

La possibilité d'un assoupissement des blocs britanniques afin de permettre le ravitaillement de la France non occupée est favorablement envisagée dans la plupart des milieux politiques américains.

Un appel aux procureurs généraux

M. Joseph Barthélémy, garde des sceaux, ministre secrétaire d'Etat à la justice, a adressé aux procureurs généraux un appel leur indiquant que les faiblesses, les indulgences et les sentimentalités ne sont plus admissibles et où il souligne à la fois la nécessité d'assurer le prestige du chef de l'Etat et l'élément primordial du salut de notre pays et les abus qui ont résulté dans le passé d'une application quasi systématique de la loi de sursis.

Des journaux français pour les prisonniers

Le Centre d'assistance aux prisonniers de guerre français vient de faire connaître que, grâce à l'attitude conciliante des autorités allemandes, les familles des prisonniers pourront désormais faire parvenir régulièrement des journaux français aux prisonniers détenus dans le Reich.

AVEC OU SANS TICKET

Dans le magasin de ce cordonnier, il y a deux vitrines, l'une pour les chaussures « avec tickets », l'autre pour les chaussures « sans ticket ».

Je dois dire que les regards des passants vont non à la première, mais à la seconde. C'est que les chaussures « avec tickets », on les connaît, ce sont des chaussures classiques, en cuir, « derby », « escarpins », « richelieu » ou « mocassin », jaunes ou noires, mais classiques, en somme, tandis que la vitrine des « sans ticket » contient de vraies nouveautés, le produit de l'ingéniosité des fabricants.

Le problème était simple à poser, mais difficile à résoudre : il s'agissait de faire élégant et original, sans user d'une seule parcelle de cuir. Le bois et le tissu se sont alliés. Le résultat est parfois un peu décevant, mais souvent il est excellent. Jamais les « chausseurs », modélistes et ouvriers, n'ont eu autant d'idées et de fantaisie.

Où, la fantaisie, voilà ce qui caractérise la nouvelle chaussure, la chaussure sans ticket.

font les vieux. Seul, le travail des jeunes peut y pourvoir, de ces jeunes qui cultivent le sol, tissent la laine et le coton, arrachent le charbon aux entrailles de la terre.

Pour que les vieilles générations puissent vivre dans le repos, il est nécessaire que les jeunes générations s'adonnent à un travail obstiné. Or, un pays qui n'a plus d'enfants, ne peut entretenir ses vieux. Ce sont là des vérités simples, des vérités claires, que vos maîtres ont sans doute oublié de vous enseigner.

La retraite des vieux travailleurs repose sur la solidarité de la nation, solidarité des classes, solidarité des âges.

Solidarité des classes, puisque les pensions sont constituées par les versements des Assurances sociales et que ces versements proviennent à la fois des patrons et des ouvriers.

Solidarité des âges, puisque ce sont les jeunes générations qui colisent pour les vieillards.

Voilà donc une grande réforme sociale. Deux autres sont sur le chantier. L'une, qui verra le jour prochainement, a trait à l'organisation professionnelle. L'autre qui tentera de résoudre le grand problème de l'habitation. Je vous en entretiendrai prochainement.

Travailleurs, depuis que j'apprends à vous connaître, j'ai le sentiment de vous appartenir, de vous sentir de plus en plus attachés à vous de plus en plus.

Restons, les uns et les autres, au « coudé à coudé ». Les plus beaux espoirs nous seront permis.

EN PEU DE MOTS...

Deux nouveaux boulevards vont être percés à Paris et notamment celui de l'Algérie, entre la porte Brunet et la porte Saint-Gervais.

Selon le rapport annuel de l'Office de santé de Changhaï, 20.000 Chinois environ ont été trouvés morts de faim ou de froid dans les rues de Changhaï l'année dernière.

La grève des autobus, fomentée par les communistes, paralyse les transports en commun à New-York.

Chronique du Lot

IMAGES de la Vie paysanne

« Au dehors, le vent siffle et la pluie aux carreaux ruisselle avec un bruit pareil à des caillots. » Harmonie hivernale avec les arbres dénudés, l'herbe rase des prés, les cepts taillés et les champs où le blé pousse en un léger gazon verdissant.

Tel est l'aspect que m'a offert mon village où je suis venu goûter les joies familiales et la paix champêtre. J'ai retrouvé ma « vieille maison grise » sous la rafale, ses volets clos lui donnaient un air de mystère. Une fumée légère s'élevait dans la haute cheminée, en volutes emportées par le vent.

J'ai franchi de la pierre usée par les ans, et aussitôt le soleil du chaudiron où fondait le cochon emplît mes narines. Tout à l'heure, les pots de grès alignés sur la grande table renfermaient dans leurs flancs la conserve qui constitue la principale nourriture des paysans quebecquois. Dans le fond du chaudiron, je jettai des restrictions volantes de blonde farine de maïs, je tournai activement la longue spatule de bois pour faire ainsi un « millas » régional qui sera ensuite doré, dans une sauteuse, par le grill rouge aux herbes de sarments.

Je regarde au plafond la latte entourée de papier qui supporte les anneaux bruns du boudin et les anneaux roses de la succulente saucisse. Le jambon et le lard sont sautés et rangés dans une armoire de pierre ancestrale, à la cave. Demain, tonde le cochon de la « cuisine du cochon » aura disparu et il restera la sécurité d'une saine nourriture pour quelques semaines. Mais qu'on n'imagine pas en lisant ceci que les paysans ne sont pas soumis aux restrictions imposées par les événements à tous les étages, et qu'ils font des festins pantagruéliques. Cette charcuterie représente pour eux la conserve pour l'époque des durs travaux qui va arriver, et ne laisse pas le temps de préparer les repas cuisinés. De plus, la frugalité des paysans n'est pas une légende, et ils savent fort bien se contenter d'une soupe avec le « chabrol » régional pour les restes.

« Les désallérés. Actuellement, ils sont peut-être un peu plus nombreux, plus favorisés en ce sens qu'il y a encore dans leurs celliers quelques haricots ou pommes de terre. Mais peut-on priver totalement les enfants de la terre de ces légumes qu'ils ont cultivés à la sueur de leur front ? Peut-on les priver de nourriture, eux qui sont si sobres et ne commettent jamais d'excès ni de gaspillage, alors que leurs corps doivent résister à un rude labeur pendant des journées de 15 ou même 18 heures ? Je l'ai déjà dit, l'heure solaire ne compte pas pour eux, et seul le travail les commande, selon leur expression. Mais quel maître impérieux que le travail des champs ! La récolte, et les variations du temps, imposent dans le surlittage des vignes par exemple, faire recommencer une besogne écrasante et coûteuse à quelques jours de distance. Le paysan se soumet à cette loi de la nature avec une résignation admirable. En ce moment, il est à l'honneur, il est admiré, en son cœur silencieux et sincère, au Maréchal qui est de sa race et aime le paysan.

Il sait bien qu'on élame ailleurs ses vertus, parce qu'il faut composer enfin à quel point il représente la vie matérielle du pays dans sa plus utile expression, le pain quotidien. Le paysan n'est pas vaniteux. Il est trop sûr de sa propre valeur, sans orgueil déplacé, et avec une certaine modestie, pour aimer la flatterie qui ne saurait être un stimulant dont il n'a nul besoin pour accomplir sa tâche. Ce qu'il souhaite, le paysan de France, en Quercy ou ailleurs, c'est la compréhension de ses maîtres et l'aide qu'il est en droit d'attendre des pouvoirs publics. Il attend des actes.

Il n'a pas besoin de limitation de ses heures de labeur, ou de loisir, car, je le répète, le travail est son seul maître, et il n'a pas besoin de sans réclamation. Mais il a besoin de sulfate de cuivre et de soufre pour ses vignes, d'engrais pour ses pommes de terre et ses pâturages, de son pour ses bêtes, problèmes anxieux, mais il faut qu'ils soient résolus, car demain il faudra soigner le blé dont les pluies trop abondantes retardent la croissance, et ensuite les vignes. Culture secondaire que celle de la vigne, peut-on supposer, car le blé et les pommes de terre sont plus utiles que le vin. Oui, mais avec quoi le paysan réalise-t-il un peu d'argent ? Avec son vin. Et il doit se vêtir, se chauffer, se soigner s'il est malade, acheter des produits chimiques, il faut donc de l'argent. Dans le passé, le paysan vendait à un prix payant très cher. Ainsi de nombreux intermédiaires avaient le droit de s'enrichir avec le fruit du rude labeur terrien ; mais le paysan, lui, avait seulement le droit de travailler, sans avoir un sortant en réduisant les mauvaises années, synonyme de misère. Une belle récolte vendue à trop bas prix ne lui permettait pas de supporter une année de grêle. Il ne s'est jamais révolté, on ne s'est jamais ému devant ses malheurs. Ses représentants au Parlement étaient plus fiers de leurs mandats que soucieux de leurs mandats. La Révolution Nationale s'accomplit avec un grand esprit de justice à sa base. Que les droits du paysan qui sont les plus importants, les plus faciles à reconnaître, soient mis en lumière, qu'on l'aide enfin comme il le mérite ; il n'a aucune exigence, mais un si grand espoir en la France de demain... Exalter la vertu paysanne est bien, aider le paysan est mieux.

Il voudrait que disparaissent l'enrichissement du commerçant à ses dépens, dans une mesure aussi grande qu'elle était honteuse. Il est prêt à tous les sacrifices, le paysan de France, mais qu'on lui montre enfin qu'il ne sont pas vains.

Pourquoi ne pas envoyer un travailleur aux frais de l'Etat dans chaque famille

On nous communique :

Les propriétaires d'automobiles ayant perdu leur véhicule avant ou pendant leur rapatriement sont informés que, pour faciliter les recherches, deux listes de recensement des véhicules automobiles récupérés en zone libre sont déposées dans toutes les mairies du département.

Les intéressés sont avisés, qu'il y a lieu de rechercher les véhicules non situés par leur numéro minéralogique dans la liste du département correspondant, mais aussi par leur numéro de châssis et de moteur.

LES AUTOS PERDUES

LES SECRÉTARIATS DE MAIRIE

La Préfecture communique :

Il est rappelé aux intéressés que la clôture des inscriptions en vue de l'examen d'aptitude des secrétaires de mairie qui aura lieu à la Préfecture du Lot les 27 et 28 mars, est fixée au 18 mars.

Les retardataires ont donc tout intérêt à constituer de toute urgence leur dossier et de l'adresser au Secrétariat général de la Préfecture.

SURVEILLANCE DES PRIX

Le Comité de Surveillance des prix dans sa séance du 7 mars 1941, a décidé de transmettre au Parquet deux dossiers, pour hausse illicite.

De plus, en raison de la gravité des faits reprochés aux intéressés, M. le Préfet a décidé la fermeture de l'établissement de Mme Vve Moneron, à Lacapelle-Marival, pour une durée de huit jours.

COUR D'ASSISES

La session de la Cour d'assises du Lot (1^{er} trimestre 1941) s'ouvrira à Cahors, le lundi 24 mars. Deux affaires seront soumises au jury.

Lundi 24 mars : Tentative de meurtre commise à Prayssac. Il y a deux inculpés ; les nommés Labrou Fernand, 17 ans, et Novak Stanislas, 19 ans. Ministère public : M. Gouyon, substitut du Procureur de la République. Défenseur : M^{re} Henri Autefage et Gisbert.

Mardi 25 mars : Assassinat et vol qualifié. Inculpé : Alexandre Coussou, 20 ans. Ministère public : M. Albert, Procureur de la République. Défenseur : M^{re} Henri Autefage.

Libération d'une fraction de la classe 1938

Le Gouvernement vient de préciser les conditions dans lesquelles il envisageait la libération du reliquat de la classe 1938.

Le nombre des engagements et des rengagements au cours de ces dernières semaines lui permet de libérer une nouvelle fraction de la classe 1938.

En conséquence : 1^o les militaires incorporés en 1938 et appartenant à des familles de huit enfants et plus, seront libérés le 25 mars 1941, quel que soit leur rang de naissance dans la famille.

2^o Tous les militaires nés en février 1938 seront libérés le 10 avril 1941.

Maires révoqués

Sont révoqués : MM. Juillien, adjoint au maire de Port (Ain) ; et n'apporte pas une aide efficace à l'œuvre de redressement national ; Brugerolle, maire de Landeyras (Cantal) ; et a quitté la commune depuis deux ans sans jamais y reparaitre ; Allain, maire de Saint-Palais (Gironde) ; et fait preuve d'une négligence inconcevable avec la bonne gestion des intérêts communaux ; Guillon, maire de Balz-sur-Mer (Loire-Inférieure) ; et s'étant démissionné des fonctions de maire de la commune de Saint-Christophe-sur-Gondé (Eure), Cussac (Gironde), Queyria (Gironde), Luzy-sur-Marne (Hte-Marne), Noizay (Indre-et-Loire), Ladon (Loire), Avillers (Meurthe-et-Moselle), Buchvillers (Oise), Champcuve (Seine-et-Oise), Theville (Seine-et-Oise), Argennes (Somme), Blang-Tronville (Somme), Ergnies (Somme), Ligny-le-Châtel (Yonne).

Sont dissous, les conseils municipaux de Moulaines (Eure), Bouqueval (Seine-et-Oise), Beaulieu-sous-Parthenay (Deux-Sèvres) ; et n'apportent pas une aide efficace à l'œuvre de redressement national entreprise par le Gouvernement.

Est dissous : le conseil municipal de Nautan-et-Postiac (Gironde) ; et a adopté une attitude hostile à l'œuvre de redressement national.

paysanne où il y a un prisonnier ? Qu'on comprene l'angoisse de ces familles, qui ne peut que diminuer les forces nécessaires au travail harassant du printemps et de l'été. Il ne suffit pas de semer pour récolter, il faut labourer, sarcler, etc. Il faut de la main-d'œuvre, et elle est rare. Puisse ce humble appel être entendu et apporter un peu de réconfort aux paysans qui l'aime et qui l'admire.

Troubat, 22 février 1941. Lise QUENCY.

CAHORS

MORT AU CHAMP D'HONNEUR

Encore un membre de l'enseignement frappé en combattant pour la défense du sol national ! Tel est le sort cruellement glorieux du lieutenant Charles Colas, officier dans un régiment de tirailleurs algériens.

M. Charles Colas, instituteur à Vers, mobilisé dès le premier jour, fit toute la campagne. On était sans nouvelles de lui depuis la fin des hostilités lorsque, ces jours derniers, Mme Charles Colas, professeuse au lycée de jeunes filles de Cahors, fut officiellement informée de sa mort. Il avait été tué, le 8 juin 1940, d'une balle en plein front, à Dabescourt (Somme).

A Vers, où sa cordiale autorité lui avait conquis la confiance des parents autant que la déférente amitié des élèves, et à Cahors, où la haute estime de tous entoure Mme Charles Colas, cette nouvelle sera accueillie avec une peine dont nous nous faisons ici les interprètes.

Nous saluons avec respect la mémoire de ce brave mort au champ d'honneur et nous prions Mme Charles Colas d'agréer cet hommage comme la part très vive que nous prenons à sa douleur.

Police municipale

Dans le tableau d'avancement de la police municipale, spéciale et mobile, publié par le « Journal Officiel », nous relevons, avec plaisir, le nom de M. Reilhac Charles, commissaire de police de 4^e classe à Cahors, qui est présente pour la 3^e classe.

Nous adressons nos félicitations à M. Charles Reilhac.

Audition-Concert

Mlle Henriette Muratet, 1^{er} Prix et membre du jury du Conservatoire de Toulouse, donnera son Audition-Concert au Théâtre de Cahors, le jeudi 20 mars à 20 h. 30, avec le concours de M. Jean Nouyrut, violoncelliste des Concerts Pasdeloup et de l'Opéra.

La location est ouverte au public.

Loterie Nationale

Le Secrétariat général de la Loterie Nationale annonce que le tirage de la troisième tranche de la Loterie Nationale 1941, aura lieu le mardi 25 mars, à Paris, salle Feytaud.

Dans la police

M. Cassan, gendarme aux brigades de Gourdon, est nommé inspecteur stagiaire de la police municipale, à Paris.

Tromperie sur la qualité de la marchandise

Devant le tribunal correctionnel de Rodez a comparé un marchand forain de Cahors, nommé Louis Cazaux, inculpé de tromperie sur la qualité de la marchandise.

Il avait vendu à Rodez, pour lin et chanvre, au prix de 533 fr., des draps qui étaient en coton.

Il a été condamné à 1 mois de prison avec sursis, 100 fr. d'amende et à l'insertion du jugement dans trois journaux.

Au violon

La police, informée que deux individus en état d'ivresse provoquaient du scandale dans les divers quartiers de la ville, procéda à leur arrestation. Ce sont les nommés Latreche-Mohamed-Abdel-Kader, 37 ans, manœuvre, et Antoine Giraudet, 49 ans, tous deux sans domicile fixe.

Ils ont été conduits au violon et procès-verbal leur a été dressé.

Audience des flagrants délits

Le nommé Gauzin, vagabond impéminent et titulaire de nombreuses condamnations, a été mis en état d'arrestation par la gendarmerie de Cahors.

Conduit à Cahors, il a comparé devant le tribunal, à l'audience des flagrants délits et condamné à 15 jours de prison.

Il avait volé le portefeuille de son patron

M. Battut, Adrien, propriétaire à Terrie (commune de Gourdon), constata que son portefeuille contenant une assez forte somme d'argent avait disparu.

Il porta plainte à la gendarmerie qui ouvrit une enquête, à la suite de laquelle le voleur fut découvert.

C'est le nommé Auguste Delpech, 35 ans, ouvrier agricole au service de M. Battut.

EDEN

Samedi 15 et dimanche 16 mars, en soirée. Dimanche, matinée.

Une charmante comédie

LA FAMILLE DURATON avec Jules Berry, Noël-Noël, Blanchette Brunoy, Carrel, Marguerite Deval et Marcelle Praince.

En première partie : Malagagna, attraction, — Popoko, le sauvage, documentaire.

Feuilleton du « Journal du Lot », 30

LE SORTILÈGE DE VENISE

par ÉDOUARD DE KEYSER

L'Engadine est facilement accessible. L'air de la montagne vous est nécessaire.

— Vous vous trompez.

— La chaleur du Grand Canal, les moustiques qui vous tourmentent, vous feront honnir Venise.

Elle l'interrompt :

— Je ne désire pas quitter la ville. Je n'ai aucun besoin de villégiature. Je resterai chez vous... seize mois, comme vous l'avez décidé. Je suppose que vous n'allez pas m'en vouloir de mon obéissance.

Il eut un sourire de coin :

— A quoi bon. Vous perdrez votre temps.

Jeannille se levait.

— Notre conversation prendrait un tour que je ne cherche pas, dit-elle. Vous ne voulez me parler de d'un projet de voyage ?

— Uniquement.

— Ce sujet est liquidé. A tout à l'heure.

ÉTAT-CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS du 7 au 14 mars 1941

Naissances

Isoard Suzanne, rue Wilson, 6

Reboullet André, rue St-Barthélémy, 10.

Publication de mariage

Gouin Octave, Employé S.N.C.F. à Cahors, et Flaccasser Marie, s.p., Ganges (Hte-Vienne).

Gervais Irène, Cultivateur, et Vaysse Paul, s.p., à Cahors.

Dajean Marcel, Inspecteur de Police à Marseille, et Rollés Pierrette, s.p., à Cahors.

Garcia Jean, Boulanger, et Fuster Antonia, s.p., à Cahors.

Montfort Marcel, Médecin-Capitaine à Sète, et Jubin Marie, s.p., à Cahors.

Décès

Tissandier Julien, s.p., 79 ans, rue Nationale, 59.

Delon Albert, Commissionnaire, 67 ans, rue Wilson.

Beysens Lucien, s.p., 36 ans, rue Wilson.

Mouravit Maria, épouse Lauture, s.p., 36 ans, rue Wilson.

Dofau Léonie, Vve Miquel, s.p., 76 ans, rue J.-B. Delpech, 2.

Matié Etienne, Facteur en retraite, 64 ans, route de Villefranche.

Decros Maria, épouse Déjean, s.p., 65 ans, rue Wilson.

AUX FILATEURS

Les filateurs ne possédant qu'un seul assortiment ne dépassant pas un mètre d'arassement sont considérés comme artisans et ne dépendent plus pour l'approvisionnement de la Direction des laines de Paris. Ils recevront directement un contingent de matières que les collecteurs de laine pourront leur fournir.

Pour cela ils sont priés de nous faire connaître d'urgence leur nom et adresse, 18, rue Brives, à Cahors. — (Chambre des Métiers).

A la S.N.C.F.

M. Devaux, commis de 2^e classe à la gare de Gourdon, est nommé commis de 1^{re} classe à la gare de Limoux (Aude).

Déclaration d'association

L'« Officiel » publie la déclaration d'association suivante : « Union Sportive de Cardaillac ».

But : Education physique, sports.

Siège : Ecole publique de Cardaillac (Lot).

Trouvailles

Il a été trouvé : un parapluie par M. Sabrier ; un couteau de poche par M. Fortier ; un petit imperméable par Mme Martin (Gendarmerie) ; une plaque de contrôle de bicyclette par M. Sor ; un billet de banque par Mme Girma Morelle ; un porte-monnaie par M. Roger Combalbert.

Service des pharmacies

Le Service pharmaceutique sera assuré le dimanche 16 mars 1941 et le lundi matin 17 mars 1941, par la Pharmacie LESTRADE.

Le magasin TOUT POUR L'ENFANT (chez André), 9, place du Marché, est transféré 67, Bd Gambetta, en face l'Hôtel des Ambassadeurs. Ouverture samedi 15 mars 1941.

Prochainement, ouverture, 9, place du Marché, d'un magasin de voitures et literie pour enfants.

Cycliste contre cycliste

Deux cyclistes se sont heurtés à la sortie nord du tunnel des Coudoulous, près de la gare de Conduché. L'un d'eux, M. Lamoure, a été projeté sur la chaussée et a reçu des contusions à une épaule, qui nécessiteront une incapacité de travail de plusieurs jours. Quant aux bicyclettes, elles ont subi des dégâts importants.

Arrestation

Les agents de police de notre ville ont mis en état d'arrestation le nommé Francisco, sujet espagnol, pour infraction à la police des chemins de fer.

Au cours de son interrogatoire, Francisco a avoué qu'il s'était évadé du camp d'Argelès. Conduit devant le Procureur de la République, un mandat d'arrêt a été décerné contre lui et il a été écroué à la prison.

Mme CRASSAC, professeur de musique, prévient les parents des élèves qu'elle continue toujours ses cours et leçons de Musique, ceci afin de démentir des informations mal fondées.

Défaut de visa de départ

Procès-verbal a été dressé contre le nommé Vidal Pedro, sujet espagnol, pour défaut de visa de départ de Toulouse.

Dépôt d'ordures ménagères

Pour dépôt d'ordures ménagères sur la voie publique, procès-verbal a été dressé contre Mme M., rue St-Urcisse.

CHAPITRE VI

Comme l'avait prédit Marc Brion, le plein été enferma Jeannille dans une solitude pesante, qui la jeta en face d'elle-même, comme devant un miroir, Venise regorgeait de touristes, mais l'âme se sent-elle jamais plus isolée qu'au milieu des foules indifférentes ?

Il n'était plus question de Sylvio et Jeannille supposait qu'il avait quitté la ville. Plus d'invitation au Lido ; plus d'échappées vers la plage à la mode qui, seule, pouvait donner à la jeune Française l'illusion de frôler un des lieux de plaisir dont parlent des illustrés parisiens. Mme Brion sortait seule, et le plus souvent pour se rendre à l'église. Elle appréciait surtout la tranquille fraîcheur de sa vieille maison patricienne. Son fils ne semblait pas d'humeur à distraire sa pupille. Il travaillait, ne recherchant que les concerts de la place Saint-Marc, auxquels (peut-être à cause du souvenir qu'ils imposaient), la jeune fille refusait systématiquement de se rendre.

Marc se gardait. Ce qu'il avait dit à sa mère était réel : Jeannille réussirait difficilement à le faire souffrir davantage. Aux repas, elle trouvait un adversaire froid, maître de lui, sans cesse sur ses gardes ; la petite glace de Venise ne livrait plus à sa complaisance les traces fugitives d'une faiblesse, d'un désespoir.

Mme Brion s'y trouvait dans son fauteuil habituel.

Mme Brion s'y trouvait dans son fauteuil habituel.

Mme Brion s'y trouvait dans son fauteuil habituel.

Mme Brion s'y trouvait dans son fauteuil habituel.

Mme Brion s'y trouvait dans son fauteuil habituel.

Mme Brion s'y trouvait dans son fauteuil habituel.

Mme Brion s'y trouvait dans son fauteuil habituel.

Mme Brion s'y trouvait dans son fauteuil habituel.

Mme Brion s'y trouvait dans son fauteuil habituel.

Mme Brion s'y trouvait dans son fauteuil habituel.

Les Sports

STADE CADURCIEN — RUGBY

Une rencontre décisive

Racing-Club Mussidanais

contre Stade Cadurcien

Dimanche 16 mars, le terrain de l'île sera le théâtre d'une grande manifestation sportive. Le Racing-Club Mussidanais, vainqueur de sa poule, viendra tenter sa chance devant le Stade Cadurcien en un match comptant pour la poule finale de la Coupe du Périgord Agénois.

Le Stade Cadurcien, après s'être brillamment qualifié, vient d'accomplir à l'extérieur de magnifiques performances, et encore, dimanche dernier, après une brillante partie battant sur son terrain la redoutable équipe de Terrasson, un des favoris de l'épreuve. Le Stade est maintenant bien au point, les avants bien en souffle, supérieurement entraînés par le bel avant de 3^e ligne qu'est Puharé, qui contrôle suffisamment la balle pour alimenter nos belles lignes arrières.

L'équipe qui n'a pas joué depuis plusieurs semaines à Cahors, est impatiente d'évoluer devant son cher public et tous les joueurs se promettent de donner le maximum pour faire une belle partie et pratiquer un rugby clair et rapide.

Le Racing-Club Mussidanais déplacera la formation suivante :

1^{re} ligne : Hagen, Duteuil, Ferrand ;

2^e ligne : Chesigata, Lafon ; 3^e ligne : Moze, Fortané.

4^e ligne : Nicolas (cap.), O. ; Leymonie,

3/4 : Drouin, Héroult, Coujotte, Faure.

Arrière : Calvés.

Les joueurs du Stade dont les noms suivent sont convoqués dimanche, à 13 h. 1/4, au Café Tivoli : Carmen, Pégurol, Bourdet, Saint-Laurent, Bru, Solacroup, Sennac, Diehles, Puharé, Eglet, Charvet, Cubaynes, Chappou, Melet, Heihles, Brun, Delgac.

LA QUERCYNOISE

Jeudi 13 mars, à 14 heures, se disputait au Stade Lucien-Desprats le match de championnat de rugby mettant aux prises le Lycée de Rodez et la « Quercynoise » du Lycée Gambetta. Disons de suite que la partie a été d'une correction exemplaire et qu'elle a été une débauche de jeu ouvert particulièrement du côté de la Quercynoise.

Au bout de 80 minutes de jeu, les deux équipes étaient à égalité 0 à 0. Les prolongations ont vu la Quercynoise affirmer une nette supériorité puisque, dans les 30 minutes, 3 essais furent brillamment marqués. Et la partie se termina sur le score de 15 à 6, en faveur des potaches cadurciens.

Nous voudrions féliciter tous les joueurs, car les 14 poulains de Bergougnot — qui vient d'être sélectionné pour l'équipe scolaire — Pyrénes, Périgord, Agenais, Béarn-Bigorre — méritent des éloges ; qu'il nous soit permis de citer tout particulièrement quelques-uns d'entre eux :

Berlin a fourni en tant que talonneur une partie endiablée ; Bordes Pierre et René d'une part, Pagès et Réginal d'autre part, reçurent les compliments du public qui se transformèrent en ovation en fin de partie.

Le lot d'avants contient visiblement les puissants Ruthénois ; Bergougnot sut donner à son équipe l'allant indispensable. Et maintenant d'autres succès doivent couronner une équipe qui semble « au point » et dans de bonnes conditions physiques.

Nous ne voulons pas clore ce compte rendu sans remercier M. le Commandant du 150^e R.I. dont la musique se fit entendre à maintes reprises durant la partie.

Signalons qu'à la mi-tempête, les couleurs ont été hissées par les « Compagnons de France », détachement de jeunes. La sonnerie « au drapeau » donnait à la cérémonie un caractère émouvant et solennel.

Jeudi 19 mars, à Figeac, en championnat Académie, Lycée Rodez (2) contre La Quercynoise (2).

MESDAMES,

Ne cherchez plus, car il n'y a pas mieux ni plus agréable que l'Indéfraisable Huila-Purifieur. Sans appareil, sans électricité, sans chauffage, sans vapeur sur la tête, rien de tout ce qui fatiguait la cliente et ses cheveux ; une huile végétale sur les cheveux enroulés, et les revivifie pendant qu'elle les frise et c'est tout. L'Indéfraisable Huila-Purifieur est une merveille et le fruit de 16 années de minutieuses recherches pour donner à la cliente le maximum de satisfaction. C'est la propriété de M. POPOVITCH, Spécialiste renommé d'Indéfraisables, 4, rue Mal-Foch, CAHORS — Tél. 170. Pas plus cher, mieux, plus chic.

PALAIS DES FETES

Samedi 15, dimanche 16 mars, en soirée à 20 heures 15. Dimanche, matinée à 15 heures.

Pierre HÉBRARD, Renée Saint-Cyr dans un grand film.

NUIT DE DÉCEMBRE

En complément : Le faiseur, comédie gaie.

SOCIÉTÉ DE PISCICULTURE

Les sociétaires sont informés que les cartes pour l'année 1941 leur seront très prochainement présentées par la garde de la Société. Il leur est prié de vouloir bien les accepter pour permettre à la Société de faire face aux dépenses annuelles (location du bief, rémunération du garde, etc.) ainsi qu'à l'achat d'alevins.

Les pêcheurs qui désirent faire partie de la Société voudront bien se faire inscrire dans le moindre délai chez M. Vitailiac, sellier-bourellier, boulevard Gambetta, ou chez M. Estradel, coiffeur, boulevard Gambetta.

Il est rappelé : 1^o que la carte de sociétaire tient lieu de permis de pêche à la ligne dans le 1^{er} cantonnement loué par la Société ; 2^o que chaque sociétaire peut faire usage de trois lignes au plus.

Ce cantonnement de pêche qui a une longueur de 8.100 mètres, part, en amont, du barrage de Lacombe, près Larroque-des-Ares et va, en aval, jusqu'au barrage de Labéraudie. — La Commission.

Chronique des Théâtres

La tournée des Deux-Anes

« A l'eau, à l'eau, ici Radio Deux-Anes », revue d'actualité gaie pouvant être dégustée sans tickets de rationnement, le dimanche 16 mars à 15 heures et à 20 heures 30, au Théâtre Municipal de Cahors, et en première partie les tours de chant inédits de Pierre Dac, Mady Berry, Jean Marsac, Bernardet, Jacques Cathy, etc., oui, mais venez vous-même, vous verrez ! Il faut louer pour trouver sagement des places.

Arrondissement de Cahors

Arcambal

Déraillement. — Un train de marchandises, venant de Capdenne-Gare, a déraillé sur le territoire de la commune d'Arcambal. Il n'y a pas eu d'accidents de personnes, mais les dégâts matériels sont assez importants.

Concots

Nécrologie. — Nous avons appris avec peine la mort de M. Marce Fontès, sous-préfet de 2^e classe et directeur du Cabinet du Préfet des Alpes-Maritimes. Le défunt n'avait que 32 ans ; il était le fils unique de Mme et M. Fontès, ancien notaire à Limogne, où ils résident ; il laisse une veuve et un petit enfant bien jeune encore. Il tenait un peu d'origine de Concots par sa mère Mme Fontès, née Loumet, dont la famille est toujours ici avec à sa tête Mme Vve Loumet, âgée de 81 ans, arrière-grand-mère du petit orphelin. Le décès survint à Nice, le 5 mars, et les obsèques ont eu lieu à Limogne, le jeudi 13.

Aux trois familles si cruellement frappées nous offrons nos bien sincères et vives condoléances.

Montcuq

Chemin de fer de Cahors à Moissac. — Au cours de la séance du Conseil municipal du 9 mars dernier, M. le Maire a rendu compte qu'il a saisi M. le Préfet du Lot, ainsi que le Conseil lui en avait donné mission, du vœu de la population de Montcuq de voir se terminer les travaux de la ligne de chemin de fer de Cahors à Moissac ; et il a donné lecture, à ce sujet, d'un rapport de M. l'ingénieur de l'Arrondissement de Cahors, que M. le Préfet lui a fait parvenir. Il résulte de ce rapport que les circonstances actuelles sont nettement défavorables à la reprise des travaux en question.

Le Conseil reconnaît que l'observation est parfaitement fondée, mais il tient à faire remarquer qu'en donnant mission à M. le Maire de faire une démarche, il a voulu rappeler aux autorités dirigeantes l'intérêt que ne cesse de porter la commune à la construction de la ligne en question et son vif désir de voir s'achever les travaux déjà commencés.

Vire

Rapatrié. — Notre jeune compatriote Léo Dournes, propriétaire aux Terriers, du 407^e Régiment de pionniers, prisonnier en Allemagne depuis le début du mois de juin dernier, vient de rentrer dans sa famille comme malade rapatrié. Souhaitons que la joie du retour dans sa patrie et les soins dont il sera l'objet le remettent vite sur pied.

Arrondissement de Figeac

Figeac

À la gendarmerie. — Nous sommes heureux d'annoncer que M. Luquet, capitaine de gendarmerie, commandant les brigades de l'arrondissement de Figeac, de retour de Saïgon, où il fut retenu en captivité, a repris ses fonctions à la tête de ses brigades. Nous n'avons pas à faire l'éloge du capitaine Luquet. Chacun sait avec quel courage il a affronté les dangers de la guerre. Il s'est acquis, d'ailleurs, à Figeac, avant son départ, l'estime et le respect de tous. Nous lui renouvelons ici tous nos vœux et nos félicitations.

M. le Maux, capitaine de gendarmerie, a remplacé M. Luquet, interné en Suisse au cours de l'avance allemande.

— Permettez-vous que je reste ici ?... demanda Jeannille. Je me sentais si seule là-haut !

— N'êtes-vous pas chez vous dans toute la maison ? répondit Marc en souriant.

Son regard rencontra celui de sa mère. Tous deux avaient eu la même pensée :

— Ceci annonce-t-elle le début d'une nouvelle machination ?

— Je ne parlerai pas. Je lirai, dit Jeannille.

— Je vous en serai très reconnaissant, répondit Brion, car je travaille. Et vous savez que, pour moi, c'est nécessaire.

La phrase était ambiguë. Jeannille ne parut pas s'en rendre compte. Brion se pencha sur ses dossiers ; sa mère reprit son ouvrage de broderie. Le silence laissa entrer, moins nette cependant, la « canzone » de la repasseuse voisine ; mais elle n'éleva pas la jeune fille.

Lorsque Marc releva le front, il dit :

— Mon bureau n'est pas plus gai que votre appartement, n'est-ce pas ?

Elle répondit :

— Vos deux présences, vos deux vies me font du bien.

Sans le vouloir, les yeux de la mère et du fils se joignirent de nouveau.

(à suivre).

Au moment où M. le Maux va quitter Figeac, nous tenons à rappeler les qualités de chef dont il donna les preuves au cours d'une période difficile. Son énergie, tempérée d'amabilité, la confiance qu'il inspira, lui attirèrent sympathie et considération unanimes.

Un accident. — Des ouvriers municipaux, MM. Estival, brigadier, et Holié Jean, travaillaient à la démolition d'un immeuble, rue Orthobadial. Le brigadier venait de donner des conseils de prudence à son compagnon, lorsqu'une assez grosse pierre, se détachant d'un mur en ruines, lui tomba sur la tête, le blessant assez grièvement. M. Estival a été soigné à l'hôpital.

Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Espédaillac

Naissance. — Nous avons appris avec plaisir la naissance d'une fillette, leur quatrième enfant, chez Mme et M. Jules Despeyroux, secrétaire de Mairie à Espédaillac. Nos félicitations aux parents et nos meilleurs vœux pour le bébé.

Thémines

Nécrologie. — Décès, au hameau de Calès, de Mme Rosalie Bladou. Condoléances.

Carrel blanc. — Mariage de M. Lacarrière, Henri, propriétaire-éleveur, fils de M. le Maire, avec Mlle Reine Capdevielle, de Toulouse ; et de Mlle Lydie Lacam, du bourg, avec M. Roger Lagrange, d'Issendou, Félicitations.

Deux qui sont revenus. — Deux de nos prisonniers, sont revenus parmi nous : Pélaprat Lucien, de la Maison Carrée, rapatrié de Suisse, et le sergent Igonet Marcel, prisonnier en zone occupée. Cordiales félicitations.

Les dessins du Maréchal. — Grandes ont été la joie et la fierté de nos écoles dessinateurs, à la réception de la photographie et de la lettre du Maréchal, en remerciement de l'envoi de leur dessin. Qu'ils soient félicités. Félicitations aussi à la jeune Française Hupay-Vidal, petite-fille de Mme et de M. Vayssie, élève du Collège de Pau, qui a reçu cette encourageante récompense.

Arrondissement de Gourdon

Frayssinet-le-Gourdonnais

Nécrologie. — Nous avons appris avec un vif regret la mort de Mme Anna Cocula, née Barthes, décédée à Frayssinet-le-Gourdonnais. Les obsèques de Mme Anna Cocula seront célébrées à Cahors, lundi matin, 17 mars, à 10 heures. Nous adressons à M. Cocula, maire de Frayssinet-le-Gourdonnais, à M. Godin et Mme Godin, née Cocula, et leurs enfants, à tous les parents nos sincères condoléances.

Saint-Germain-du-Bel-Air

Foire. — Notre foire mensuelle du 22 mars se trouvant le même jour que celle de Gourdon, est renvoyée au lundi 24 mars.

Salviac